



Bulletin Officiel

N° 4126 Mardi 12 Juin 2012

— 17^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

PROJET DES RESOLUTIONS

TELNET HOLDING 2

RESOLUTIONS ADOPTEES

SOCIETE AL JAZIRA 3-4

ASSEMBLEE GENERALE

TELNET HOLDING 5

SOCIETE MEUBLATEX AGO 6

MEUBLATEX INDUSTRIES AGO 6

SOCIETE PANOBOIS AGO 7

SITEX AGE 8

SOMOCER 9

ARTES AGO ET AGE 10

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

AMS 11

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM – TPR - 11

COURBE DES TAUX 12

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 13-14

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 – 12 – 2011

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 – 03 – 2012

SICAV L'INVESTISSEUR

AVIS DES SOCIETES

PROJET DES RESOLUTIONS

TELNET HOLDING SA

Siège social : Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 22 juin 2012.

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING de l'exercice clos au 31 décembre 2011 dégageant un bénéfice net de **3 563 734,443 Dinars**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Deuxième résolution

L'Assemblée prend acte de la prise de participation de la société TELNET HOLDING dans le capital social de la compagnie aérienne SYPHAX AIRLINES pour un total d'investissement de deux millions cinq cent mille (2 500 000) de dinars tunisiens, soit 25 000 actions nominatives de 100 dinars tunisiens chacune représentant, ainsi, 25% de son capital social.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Troisième résolution

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve toutes les conventions et opérations signalées dans le dit rapport conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe TELNET HOLDING et celui du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2011 dégageant un bénéfice net de **4 020 976,156 Dinars**.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Sixième résolution

L'Assemblée Générale approuve purement et simplement la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du bénéfice de l'exercice 2011 s'élevant à **3 563 734,443 dinars** comme suit :

Résultat bénéficiaire 2011.....	3 563 734,443
Reprise résultats reportés antérieurs.....	367 311,081
Base des réserves légales.....	3 931 045,524
Réserves légales 5%	<196 552,276>
Sommes distribuables	3 734 493,248
Dividendes.....	<2 757 000,000>
Résultats reportés à nouveau	977 493,248

Ainsi, les dividendes sont fixés à 0,250 dinars tunisiens par action d'une valeur nominale de un dinar tunisien.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le2012.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme nette de quarante quatre mille quatre cent (44.400) dinars au titre de l'exercice 2011.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Huitième résolution

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Directeur Général ou à toute personne qu'il désignera pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

AVIS DES SOCIETES

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISME
Siège Social : Hôtel Aljazira – Plage Sidi Mahrez - DJERBA

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 2 juin 2012, la Société Al Jazira de Transport et de Tourisme publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

اللائحة الأولى : الجلسة العامة العادية وبعد الاستماع إلى تلاوة تقرير مجلس الإدارة حول حسابات السنة المالية 2011 والتقرير العام لمراقب الحسابات المتعلق بنفس السنة ، تصادق على القوائم المالية الموقوفة في 31 ديسمبر 2011

اللائحة الثانية: الجلسة العامة العادية وبعد سماعها لتقرير الخاص من مراقب الحسابات المتعلق بالسنة المالية 2011 حول الاتفاقيات المنصوص عليها بالفصل 200 من مجلة الشركات التجارية تصادق على تلك الاتفاقيات بمجملها

اللائحة الثالثة: الجلسة العامة العادية وبدون تحفظ تبرئ ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم بالنسبة للسنة المالية 2011.

اللائحة الرابعة: الجلسة العامة تقرر تخصيص خسارة تصرف سنة 2011 والبالغة 325.503,644 د على النحو التالي :

خسارة صافية لتصرف 2011	(325.503,644)
نقل من جديد 2010	3.423.265,163

الجملة	3.097.761,519
نقل الرصيد من جديد 2011	<u>3.097.761,519</u>

اللائحة الخامسة: الجلسة العامة العادية تجدد مهام أعضاء مجلس الإدارة لمدة ثلاثة سنوات تنتهي بتاريخ الجلسة العامة العادية التي سيتم انعقادها للنظر في تصرف سنة 2014 والأتى ذكرهم

السادة عبد المجيد القاضي – الصادق عنان- عز الدين القاضي- محفوظ الرايس-
- عبد العزيز الغريبي- الأنسة سنية القاضي و شركة SEPCM.

اللائحة السادسة: عملا بنظام مجلة الشركات التجارية وباقتراح من مجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق. الجلسة العامة العادية تعين السيد برهان الحساوي كمراقب للحسابات للسنوات 2012- 2013 و 2014.

اللائحة السابعة: تحدد الجلسة العامة العادية منحة الحضور لفائدة اعضاء مجلس الادارة ولجنة الدائمة للتدقيق بمبلغ جملي صافي قدره 40.200 دينار سنويا لتصرف 2012 2013 2014.

اللائحة الثامنة: الجلسة العامة العادية تصادق على حق انتخاب للمساهمين الحاضرين أو من ينوبهم في الجلسة العامة العادية ليوم 2 جوان 2012

اللائحة التاسعة: الجلسة العامة العادية تعطي لكل حامل نسخة من هذا المحضر أو مضمون منه حق القيام بكل الإجراءات القانونية

تمت الموافقة على اللوائح التسعة بالإجماع من طرف كل الحاضرين

- Suite -

I- II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

BILAN APRES AFFECTATION		
Exprimé en dinars		
	Au 31 Décembre	
	2011	2010
Actifs		
Immobilisations corporelles & incorporelles nettes	8 483 172	9 422 599
Immobilisations financières	2 314 348	3 037 749
Autres actifs non courants	0	0
Total des actifs non courants	10 797 520	12 460 347
Stocks	456 423	409 489
Clients et comptes rattachés (net)	26 679	26 033
Autres actifs courants (net)	521 817	208 370
Placements et autres actifs financiers (net)	5 545 128	6 163 080
Liquidités et équivalents de liquidités	170 102	210 679
Total des actifs courants	6 720 149	7 017 651
Total des actifs	17 517 669	19 477 998

BILAN APRES AFFECTATION		
Exprimé en dinars		
	Au 31 Décembre	
	2011	2010
Capitaux propres et Passifs		
Capital social	7 000 000	7 000 000
Réserves	2 921 247	2 921 247
Autres capitaux propres	974 795	974 795
Résultats reportés	3 097 762	3 423 265
Capitaux propres après affectation	13 993 804	14 319 307
Passifs		
PASSIFS NON COURANTS	875 000	1 225 000
Emprunts	875 000	1 225 000
PASSIFS COURANTS	2 648 865	3 933 691
Fournisseurs et comptes rattachés	665 075	574 183
Autres passifs courants	1 633 790	3 009 508
Passifs financiers	350 000	350 000
Capitaux propres et des passifs	17 517 669	19 477 998

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

Exprimé en dinars

LIBELLES	Capital	Réserve légale	Réserve facultative	Réserve à Rég. spécial	Réserve pour réinvestis.exo	Réserve de réévaluation	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Soldes au 31/12/2011 avant affectation	7 000 000	700 000	531 866	302 381	1 387 000	974 795	3 423 265	-325 504	13 993 804
Réserve légale		0						0	0
Réserve facultative			0					0	0
Réserve à régime spécial				0				0	0
Réserve pour réinvestissement exonéré						0		0	0
Réserve de réévaluation légale 1990									
Résultats reportés							-325 504	325 504	0
Dividendes à distribuer sur exercice 2011								0	0
Soldes au 31/12/2011 après affectation du résultat									
A.G.O. du 02 juin 2012	7 000 000	700 000	531 866	302 381	1 387 000	974 795	0 3 097 762	0	13 993 804

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TELNET HOLDING SA

Siège social : Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires de la société TELNET HOLDING sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Vendredi 22 Juin 2012 à 15 Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise « I.A.C.E » sis aux berges du Lac de Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2011 ;
2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels de TELNET HOLDING pour l'exercice 2011 ;
3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2011 ;
4. Approbation s'il y a lieu des rapports et des états financiers de l'exercice 2011 ;
5. Quitus à donner aux Administrateurs ;
6. Affectation du résultat de l'exercice 2011;
7. Fixation des jetons de présences ;
8. Examen et approbation des contrats signés avec les parties liées.

ASSEMBLEE GENERALE

SOCIETE MEUBLATEX

Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira – 4011 Hammam Sousse

La Société MEUBLATEX, porte à la connaissance de ses actionnaires que son **Assemblée Générale Ordinaire** se tiendra **le mercredi 20 juin 2012, à 9 heures** au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2011 et présentation des états financiers 2011
- ♦ lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2011
- ♦ approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2011
- ♦ approbation s'il y a lieu des opérations visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales
- ♦ quitus aux administrateurs
- ♦ affectation du résultat de l'exercice 2011 et distribution des dividendes
- ♦ nomination du commissaire aux comptes
- ♦ autoriser le conseil d'administration à émettre un emprunt obligataire dans le public à hauteur de dix millions de dinars (10.000.000 D) réalisable en une ou plusieurs fois et déléguer au conseil d'administration le soin de prendre les mesures propres à réaliser l'émission de l'emprunt et d'en déterminer les modalités.
- ♦ pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

2012 - AS - 803

MEUBLATEX INDUSTRIES

Siège social : Route de Tunis- 4011 Hammam Sousse-Tunisie

La Société MEUBLATEX INDUSTRIES porte à la connaissance de ses actionnaires que son **Assemblée Générale Ordinaire** se tiendra **le jeudi 21 juin 2012, à 9 heures** au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- ♦ lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2011 et présentation des états financiers 2011
- ♦ lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2011
- ♦ approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2011
- ♦ approbation s'il y a lieu des opérations visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales
- ♦ quitus aux administrateurs
- ♦ affectation du résultat de l'exercice 2011
- ♦ nomination du commissaire aux comptes
- ♦ pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

2012 - AS - 804

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE**SOCIETE PANOBOIS**

Siège social : Route de Tunis- Hmada El Kébira – 4011 Hammam Sousse

La Société PANOBOIS, porte à la connaissance de ses actionnaires que son **Assemblée Générale Ordinaire** se tiendra **le samedi 23 juin 2012, à 9 heures** au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ♦ lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2011 et présentation des états financiers 2011
- ♦ lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2011
- ♦ approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers relatifs à l'exercice 2011
- ♦ approbation s'il y a lieu des opérations visées par l'article 200 du code des sociétés commerciales
- ♦ quitus aux administrateurs
- ♦ affectation du résultat de l'exercice 2011
- ♦ nomination du commissaire aux comptes
- ♦ pouvoir à l'effet d'accomplir les formalités légales de publicité.

AVIS DES SOCIETES

إستدعاء للجلسة العامة الخارقة للعادة

الشركة الصناعية للمنسوجات - سيتاكس -
مقرها الاجتماعي: شارع الحبيب بورقيبة قصر هلال

تدعو الشركة الصناعية للمنسوجات "سيتاكس" الكائن مقرها الاجتماعي بشارع الحبيب بورقيبة بقصر هلال مساهميها للحضور للجلسة العامة الخارقة للعادة المبرمجة ليوم الخميس 28 جوان 2012 على الساعة التاسعة صباحا بالمعهد العربي لرؤساء المؤسسات الشارع الرئيسي 1053 ضفاف البحيرة بتونس و ذلك للنظر في جدول الأعمال التالي :

- 1- تلاوة تقرير مجلس الإدارة للجلسة العامة الخارقة للعادة.
- 2- مراجعة القانون الأساسي.
- 3- تفويض للقيام بالإجراءات .

طبقا لأحكام القانون الأساسي يمكن الحضور أو التمثيل بالجلسة العامة الخارقة للعادة لكل المساهمين المرسمين بدفتر الشركة ثمانية أيام قبل تاريخ الجلسة.

في مدة الخمسة عشر يوما التي تسبق موعد الجلسة يمكن للمساهمين الاطلاع على وثائق الجلسة و ذلك بالمقر الاجتماعي للشركة.

AVIS DES SOCIETES**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE****SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE
« SOMOCER »**

SIEGE SOCIAL: MENZEL HAYET ZERAMDINE MONASTIR -TUNISIE

La société SOMOCER informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le vendredi 22 juin 2012 à 11h, à l'hôtel Regency à Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011;
2. Lecture du rapport général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011;
3. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;
4. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration,
5. Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2011;
6. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
7. Quitus aux administrateurs;
8. Information du franchissement par certains actionnaires, des seuils de participations réglementés;
9. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers consolidés du groupe SOMOCER arrêté au 31 décembre 2011;
10. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2011 ;
11. Questions diverses,
12. Pouvoir pour formalités.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A
-ARTES-**

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

*Messieurs les actionnaires de la société ARTES sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra **Le Jeudi 21 JUIN 2012 à 10 Heures** à l'hôtel VIEME (Tunis-GRAND HOTEL) Avenue de Monastir El Menzah 7 ARIANA à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :*

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société ainsi que du groupe ARTES durant l'exercice 2011 ;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers dudit exercice et sur les conventions visées par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales ;
- Approbation, des rapports du conseil d'administration, états financiers et conventions ;
- Affectation des résultats nets de l'exercice 2011 ;
- Quitus pour l'exercice 2011 aux administrateurs, et fixation des jetons de présence;
- Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe ARTES arrêtés au 31/12/2011 ;
- Approbation des états financiers consolidés ;
- Nomination d'un nouveau Co-commissaire aux comptes ;
- Renouvellement de mandat de quatre administrateurs ;
- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Kheireddine Pacha- Tunis

— *** —

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**AUTOMOBILE RESEAU TUNISIEN ET SERVICE S.A
-ARTES-**

Siège Social : 39, Avenue Kheireddine Pacha BP 33 -1002 Tunis-

*Messieurs les actionnaires de la société ARTES sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra **Le Jeudi 21 JUIN 2012 à 11 Heures 30** à l'hôtel VIEME (Tunis-GRAND HOTEL) Avenue de Monastir EL Menzah 7 ARIANA à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :*

- Augmentation du capital social en deux tranches durant les années 2012 et 2013;
- Modification corrélative de l'article 6 des statuts.
- Délégation des pouvoirs au conseil d'administration pour fixer les modalités de l'augmentation du capital conformément à l'article 294 du code des sociétés commerciales;
- Pouvoirs pour formalités.

Les documents relatifs à cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société : 39 Avenue Kheireddine Pacha- Tunis

AVIS DES SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL REALISEE

AMS

Siège social : Rue Ibn Khaldoun, 4018 Sousse

La société Les Ateliers Mécaniques du Sahel « AMS » informe ses actionnaires et le public que l'augmentation de son capital social de **5 000 000 dinars**, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 25/10/2011 et ouverte à la souscription du public le 30/04/2012 conformément à la note d'opération d'Offre à Prix Ferme dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne et d'admission aux négociations sur le marché alternatif de la cote de la Bourse, visée par le CMF sous le N° 12-778 du 16/04/2012, a été réalisée par l'émission de 1 000 000 actions nouvelles de nominal 5 dinars majoré d'une prime d'émission de 5 dinars par action, souscrites en numéraire et libérées intégralement à la souscription.

Le capital social est ainsi porté à **17 308 400 dinars** divisé en 3 461 680 actions de nominal 5 dinars et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

2012 - AS - 782

Augmentation du capital annoncée

Tunisie Profilés Aluminium « TPR »

Siège social : Rue des usines Z.I Sidi Rézig, Megrine -2033- Tunisie

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que l'Assemblée Générale Extraordinaire du 04 Juin 2012 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **2.000.000 dinars** pour le porter de **42.000.000 dinars** à **44.000.000 dinars**, et ce par incorporation de la réserve spéciale d'investissement.

Modalité de l'augmentation

Cette augmentation du capital est réalisée par l'émission de **2.000.000 actions nouvelles gratuites** de nominal un (01) dinar chacune. Ces actions sont attribuées aux détenteurs des 42.000.000 actions composant le capital social actuel, à raison d'une **(01) action nouvelle gratuite** pour vingt et une **(21) actions anciennes** et ce à partir du **25 juin 2012**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites

Les 2.000.000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2012**.

Cotation en Bourse

Les actions anciennes TPR seront négociables en Bourse, droit d'attribution détaché, à partir du **25 juin 2012**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **25 juin 2012** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **25 juin 2012**.

Prise en charge par la STICODEVAM

Les actions nouvelles gratuites seront prises en charge par la STICODEVAM à compter de la journée de bourse du **25 juin 2012**.

2012 - AS - 790

AVIS

COURBE DES TAUX DU 12 JUIN 2012
--

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	3,792%		
TN0008002610	BTC 26 SEMAINES 17/07/2012		3,835%	
TN0008002545	BTC 52 SEMAINES 07/08/2012		3,861%	
TN0008002552	BTC 52 SEMAINES 04/09/2012		3,897%	
TN0008002560	BTC 52 SEMAINES 02/10/2012		3,932%	
TN0008002578	BTC 52 SEMAINES 23/10/2012		3,958%	
TN0008002586	BTC 52 SEMAINES 27/11/2012		4,002%	
TN0008002594	BTC 52 SEMAINES 25/12/2012		4,038%	
TN0008002602	BTC 52 SEMAINES 15/01/2013		4,064%	
TN0008002644	BTC 52 SEMAINES 19/02/2013		4,108%	
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,134%	1 006,041
TN0008002669	BTC 52 SEMAINES 19/03/2013		4,144%	
TN0008002685	BTC 52 SEMAINES 24/04/2013		4,189%	
TN0008002701	BTC 52 SEMAINES 21/05/2013	4,223%		
TN0008002727	BTC 52 SEMAINES 18/06/2013	4,216%		
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,399%	1 021,245
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,694%	1 048,114
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,831%	1 065,840
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,173%	1 043,804
TN0008000309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"	5,563%		982,984
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		5,642%	986,700
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,753%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,895%	1 036,320
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"	6,134%		967,033
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,139%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,148%	964,637
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,255%	1 046,135
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,264%		950,687

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2011	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	139,456	141,264		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	12,243	12,392		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,254	1,271		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	33,855	34,393		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	46,265	46,923		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	161,841	175,998		
7	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	553,356	594,705		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	132,650	143,639		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,190	130,530		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	115,695	120,031		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	113,779	117,695		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	94,632	98,707		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	152,627	149,310		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	98,790	110,359		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,658	106,840		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 288,506	1 336,811		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05/02/04	2 229,791	2 344,502		
18	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	106,792	110,249		
19	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	110,906	112,708		
20	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	121,415	125,433		
21	FCP FINA 60	FINACORP	28/03/08	1 186,909	1 213,109		
22	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	124,072	140,662		
23	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	14,796	16,283		
24	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	23/03/09	5 792,770	6 041,634		
25	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15/01/08	6 641,348	6 866,069		
26	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,217	2,405		
27	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	1,845	1,978		
28	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,131	1,277		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
29	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	15/05/12	3,845	107,705	105,216
30	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02/10/95	10/04/12	3,670	104,453	102,290
31	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	03/04/12	3,916	105,332	103,090
32	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	10/05/12	4,444	103,098	100,292
33	TUNIS O-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	07/05/12	3,986	103,394	101,023
34	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	29/05/12	3,786	107,215	104,808
35	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	28/05/12	3,881	103,772	101,553
36	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	19/04/12	3,918	103,897	101,582
37	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	19/04/12	3,841	104,077	101,936
38	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	31/05/12	3,462	105,536	103,576
39	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	31/05/12	4,343	102,558	99,703
40	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	15/03/12	3,960	104,185	101,818
41	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	31/05/12	3,422	103,891	101,955
42	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07/10/98	30/05/12	3,588	106,625	104,572
43	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	17/04/12	3,763	105,870	103,529
44	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/12	3,137	102,845	100,886
45	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/03/12	3,552	102,760	100,593
46	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	28/05/12	3,625	104,226	102,337
47	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10/11/97	28/05/12	3,885	102,393	100,220
48	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANT	SIFIB BH	06/07/09	09/05/12	3,356	103,270	101,460

*TITRES OPCVM**TITRES OPCVM**TITRES OPCVM**TITRES OPCVM*

49	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/12	2,837	103,752	102,346	102,355
50	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	28/05/12	3,931	102,538	100,236	100,247
51	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	25/04/12	3,766	104,231	101,996	102,006
52	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	25/05/12	3,274	104,650	102,748	102,756
53	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	01/06/12	3,369	102,003	100,088	100,097
54	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	31/05/12	0,397	10,514	10,255	10,255
55	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	22/05/12	3,915	103,618	101,282	101,290
56	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	2,731	102,703	101,525	101,535
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
57	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	3,938	101,539	99,132	99,196
SICAV MIXTES								
58	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	15/05/12	1,023	75,203	75,320	75,303
59	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	2,267	147,820	159,412	159,298
60	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	10/05/12	22,396	1 463,682	1 593,608	1 593,649
61	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	19/04/12	2,423	113,852	114,778	114,661
62	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	01/11/01	19/04/12	1,641	115,394	115,492	115,349
63	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08/12/93	28/05/12	0,828	91,299	98,567	98,420
64	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	19/03/12	0,386	16,380	16,754	16,756
65	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	27/03/12	3,898	273,836	279,656	279,389
66	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22/09/94	18/05/12	1,417	46,324	44,516	44,346
67	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	25/05/12	5,701	2 354,600	2 638,361	2 637,296
68	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	17/05/12	1,467	79,795	83,674	83,716
69	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	15/05/12	1,309	58,215	59,918	59,900
70	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	01/06/12	1,215	101,727	102,576	102,674
71	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	01/06/12	1,424	112,003	114,636	114,696
72	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	01/06/12	0,331	104,614	110,211	110,253
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
73	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	31/05/12	0,288	11,729	11,638	11,640
74	FCP IRADETT 50	AFC	02/01/07	31/05/12	0,207	12,678	12,861	12,859
75	FCP IRADETT 100	AFC	02/01/07	31/05/12	0,175	16,937	16,902	16,904
76	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	31/05/12	0,325	16,905	17,264	17,311
77	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	10/05/12	0,167	12,027	13,059	13,090
78	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,142	10,912	10,959
79	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,126	10,616	10,657
80	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	-	-	10,133	10,550	10,585
81	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	1,975	125,099	129,745	129,399
82	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	31/05/12	2,252	124,029	128,958	128,875
83	FCP OPTIMUM ÉPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	31/05/12	0,032	10,196	11,342	11,372
84	FCP DELTA ÉPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	02/05/12	0,640	117,513	124,817	124,794
85	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	25/05/12	0,181	19,772	21,486	21,462
86	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	-	-	101,513	98,341	98,152
87	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	-	-	102,065	99,407	99,257
88	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	-	-	-	97,839	97,814
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
89	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	11/04/12	2,860	98,979	99,608	100,033
90	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	11/04/12	1,540	106,970	119,510	120,563
91	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	19/04/12	3,066	142,370	146,468	147,223
92	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	31/05/12	0,048	10,736	11,331	11,410
93	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	1,316	115,406	123,700	124,610
94	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	31/05/12	2,626	115,213	116,995	117,564
95	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,257	102,389	106,158	106,406
96	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	27/04/12	0,999	101,337	105,484	105,916
97	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,526	182,341	186,423	188,024
98	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	1,935	163,739	164,177	165,344
99	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	21/05/12	3,732	142,390	141,456	142,219
100	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	21/05/12	64,642	9 931,269	10 180,721	10 275,258
101	MAC ÉPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	195,636	218,227	219,691
102	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	135,391	144,882	144,860
103	FCP SMART EQUITY	SMART ASSET MANAGEMENT	01/09/09	-	-	1 499,251	1 624,235	1 630,142
104	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,083	115,624	115,661
105	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	97,771	100,984	101,261
106	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	20/07/11	2,927	115,135	120,230	120,823
107	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	31/05/12	115,372	10 118,317	10 091,013	10 112,802

BULLETIN OFFICIEL

DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

courriel : cmf@cmf.org.tn

Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES*

ETATS FINANCIERS

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2011 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 21 juin 2012. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr. RAOUF MENJOUR (GSAudit & Advisory) et Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (FMBZ-KPMG Tunisie).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011 (Exprimé en Dinars)

<i>Actifs</i>	Notes	Montants au 31 Décembre		<i>Capitaux Propres & Passifs</i>	Notes	Montants au 31 Décembre	
		2011	2010			2011	2010
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
<i>Actifs Immobilisés</i>				-Capital social		4.000.000,000	4.000.000,000
-Immobilisations incorporelles		22.409,610	22.406,407	- Réserves	11.406.748,020	9.544.736,313	5.261.070,547
Moins : Amortissements		(20.672,572)	(19.382,550)	-Autres capitaux propres	5.261.070,547	5.490.546,673	4.300.111,830
	1-1-1	1.737,038	3.023,857	-Résultats reportés	4.300.111,830	4.244.951,745	(207.471,440)
-Immobilisations corporelles		2.681.006,566	2.669.394,365	- Modification comptable	(207.471,440)	24.760.458,957	23.280.234,731
Moins : Amortissements		(1.072.793,910)	(1.074.164,931)	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		24.760.458,957	23.280.234,731
	1-1-2	1.608.212,656	1.595.229,434			4.515.324,051	2.830.160,085
-Titres de participations		9.323.235,698	8.338.239,958	- Résultat de l'exercice		29.275.783,008	26.110.394,816
Moins : Provisions		(463.680,504)	(411.611,461)	Total des capitaux propres avant affectation		29.275.783,008	26.110.394,816
	1-1-3 A	8.859.555,194	7.926.628,497			17.392.876,289	13.081.707,429
-Autres immobilisations financières	1-1-3 B	99.455,000	118.625,000	<u>PASSIFS</u>		893.529,079	609.594,321
Total des actifs immobilisés		10.568.959,888	9.643.506,788	<i>Passifs non courants</i>		18.286.405,368	13.691.301,750
Total des actifs non courants		10.568.959,888	9.643.506,788	- Emprunts	1-2-2 A	17.392.876,289	13.081.707,429
				- Provisions	1-2-2 B	893.529,079	609.594,321
<u>ACTIFS COURANTS</u>				Total des passifs non courants		18.286.405,368	13.691.301,750
- Stocks		46.471.018,008	40.077.783,474	<i>Passifs courants</i>		18.384.877,974	16.982.379,847
Moins : Provisions		(787.604,190)	(787.604,190)	- Fournisseurs et comptes rattachés	1-2-2 C	4.610.162,900	3.768.966,512
	1-1-4 A	45.683.413,818	39.290.179,284	- Autres passifs courants	1-2-2 D	13.582.226,257	11.407.717,638
- Clients et comptes rattachés		2.493.690,822	1.065.889,422	- Concours bancaires et autres passifs financiers	1-2-2 E	192.488,817	1.805.695,697
Moins : Provisions		(127.302,322)	(127.302,322)			18.384.877,974	16.982.379,847
	1-1-4 B	2.366.388,500	938.587,100	Total des passifs courants		36.671.283,342	30.673.681,597
- Autres actifs courants	1-1-4 C	3.912.091,431	4.184.489,085	Total des passifs		65.947.066,350	56.784.076,413
- Placements et autres actifs financiers	1-1-4 D	2.383.498,000	2.471.436,600			65.947.066,350	56.784.076,413
Moins : Provisions		(3.470,000)	(9.612,144)				
	1-1-4 E	2.380.028,000	2.461.824,456				
- Liquidités et équivalents de liquidités		1.036.184,713	265.489,700				
Total des actifs courants		55.378.106,462	47.140.569,625				
Total des Actifs		65.947.066,350	56.784.076,413	Total des Capitaux Propres et des Passifs		65.947.066,350	56.784.076,413

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2011 (Exprimé en Dinars)

Désignations	Notes	Exercice clos le 31 Décembre	
		2011	2010
<i>Produits d'Exploitation</i>			
- Revenus	2-1-A	16.908.882,950	16.047.055,587
- Produits des participations	2-1-B	963.102,603	997.134,102
- Autres produits d'exploitation	2-1-C	93.233,442	98.305,140
Total des produits d'Exploitation		17.965.218,995	17.142.494,829
<i>Charges d'Exploitation</i>			
- Variation des stocks des produits finis et des encours	2-2-A	(6.393.234,534)	(4.962.473,031)
- Achats stockés terrains	2-2-B	860.851,550	4.661.252,559
- Achats d'études et de prestations de services	2-2-C	648.072,647	786.833,141
- Achats de matériel, équipements et travaux	2-2-D	15.518.202,944	9.774.141,733
- Charges de personnel	2-2-E	1.169.123,303	1.153.559,634
- Dotations aux amortissements et provisions	2-2-F	227.525,527	198.672,204
- Autres charges d'exploitation	2-2-G	636.572,581	839.045,444

* Le CMF a invité la société à compléter les notes aux états financiers conformément aux dispositions du système comptables des entreprises.

Total des charges d'Exploitation		12.667.114,018	12.451.031,684
Résultat d'Exploitation		5.298.104,977	4.691.463,145
- Charges financières nettes	2-3-A	(1.502.040,379)	(1.280.477,665)
- Produits de placements		64.661,269	201.159,941
- Autres gains ordinaires	2-3-B	1.474.862,684	58.748,464
- Autres pertes ordinaires	2-3-C	-	(175.719,300)
Résultat des activités ordinaires avant impôt		5.335.588,551	3.495.174,585
- Impôt sur les Bénéfices		820.264,500	665.014,500
Résultat des activités ordinaires après impôt		4.515.324,051	2.830.160,085
- Effets des modifications comptables		(207.471,440)	
Résultat net de l'exercice après modification comptable		4.307.852,611	2.830.160,085

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2010
(Exprimé en Dinars)**

Désignations	Notes	Montants au 31 Décembre	
		2011	2010
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat Net		4.515.324,051	2.830.160,085
Ajustement pour :			
- Amortissements et provisions	3-1	212.866,154	196.755,134
- Variation des :			
* Stocks		(6.393.234,534)	(4.962.473,031)
* Créances		(1.427.801,400)	39.687,100
* Autres actifs	3-2	349.642,110	(1.059.679,634)
* Fournisseurs et autres dettes	3-3	985.421,235	(381.828,071)
- Plus ou moins values de cession	3-4	(35.131,000)	(37.022,500)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(1792.913,384)	(3.374.400,917)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	3-5	(97.258,196)	(141.324,206)
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		35.131,000	38.560,000
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	3-6	(2.326.938,500)	(10.003,000)
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3-7	1.366.892,760	281.004,708
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(1.022.172,936)	168.237,502
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Dividendes et autres distributions		(1.121.189,500)	(1.221.216,500)
- Encaissements provenant des emprunts	3-8	14.411.433,858	12.994.532,772
- Remboursement d'emprunts	3-9	(8.073.791,726)	(10.975.111,869)
- Fonds social	3-10	(27.988,293)	(23.443,488)
- Autres compléments d'apports	3-11	10.523,874	
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		5.198.988,213	774.760,915
Variation de trésorerie		2.383.901,893	(2.431.402,500)
Trésorerie au début de l'exercice		(1.540.205,997)	891.196,503
Trésorerie à la clôture de l'exercice		843.695,896	(1.540.205,997)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011

I - PRESENTATION DE LA SIMPAR :

Créée en 1973 sous l'égide de la Banque Nationale Agricole, La Société Immobilière et de Participations (SIMPAR) est une Société anonyme au capital de Quatre million de Dinars (4.000.000 Dinars) reparti en 800.000 actions de 5 DT chacune admises à la cote permanente de la Bourse des valeurs mobilières de Tunis.

Le siège Social de la SIMPAR est sis à Tunis, 14 Rue Masmouda - Mutuelleville- Elle est dirigée par un Conseil d'administration.

Son activité principale est la promotion immobilière en sa qualité de promoteur immobilier agréé par le ministère de l'équipement de et son activité accessoire est la prise de participations.

La SIMPAR est soumise au régime fiscal de droit commun.

II- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

Les états financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

III - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les principes et méthodes comptables de base les plus pertinents, adoptés pour l'établissement des états financiers peuvent être résumés comme suit :

III. 1 : ***Immobilisations*** :

III.1.a : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût de revient T.T.C après déduction de la quote-part de T.V.A déductible conformément à la note commune n°19 de l'année 2000 et sont amorties sur trois ans.

III.1.b : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles de la SIMPAR sont enregistrées :

- à leur coût de revient T.T.C. pour celles acquises avant l'entrée en vigueur de la note commune n° 19/2000 (Mars 2000).
- à leur coût de revient T.T.C. après déduction de la quote-part de TVA déductible conformément à la note commune n°19 de l'année 2000 et sont amorties linéairement selon les taux suivants tels que fixés par le décret 2008-492 du 25 Février 2008.

Désignations	Taux
- Bâtiments Administratifs	5 %
- Bâtiments de rapport	2 %
- Matériel de transport	20 %
- Inst.Générales, Ag.et Aménag.des Constructions.....	10 %
- Inst.générales, Ag. et Aménag.divers	10 %
- Equipements de bureau.....	10 %
- Equipement informatique	15 %

Il est à noter que conformément à l'arrêté précité, les immobilisations dont la valeur d'acquisition est inférieure ou égale à 200 Dinars sont comptabilisées parmi les charges de l'exercice.

III. 2 : ***Titres de participation*** :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition. A la fin de chaque exercice, ces titres sont évalués.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est constatée en fin d'exercice lorsque la valeur mathématique ou le cours moyen boursier du mois de Décembre (pour les titres cotés en bourse) se situe en deçà de leur valeur historique.

Les plus-values constatées ne sont pas comptabilisées.

III. 3 : **Stocks** :

Les stocks sont valorisés en employant les méthodes suivantes :

a - Terrains à bâtir ou à lotir :

Les acquisitions des terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisées à leur prix d'acquisition augmentés des frais et des charges financières éventuellement supportés par ces acquisitions.

b - Travaux en cours :

Les travaux en cours afférents aux projets de promotion immobilière sont évalués à leur coût de revient à la date d'arrêté du bilan y compris les charges financières spécifiques supportées pour le financement de ces éléments, courues à la date de clôture.

c - Travaux terminés :

Les travaux terminés sont comptabilisés au coût de revient tel que déterminé par la comptabilité analytique.

III. 4 : **Provisions (pour réparation et maintenance)** :

Une provision est constituée annuellement pour couvrir les risques de réparation et maintenance au titre des projets construits.

Elle est calculée sur la base du chiffre d'affaires réalisé, relatif à chacun des projets achevés.

Son taux qui varie de 0,5 à 1 % du chiffre d'affaires est fixé en fonction des spécificités de chaque projet.

III. 5 : **Provisions pour congés payés** :

Les droits aux congés payés acquis et non consommés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les autres passifs courants "Personnel charges à payer".

III. 6 : **Provisions pour départ à la retraite** :

Conformément au règlement intérieur de la Société et aux différentes décisions du Conseil d'Administration en matière de rémunération du personnel, chaque employé percevra à l'occasion de son départ à la retraite une indemnité égale à six mensualités, calculée sur la base du salaire du dernier mois travaillé, toutes indemnités servies mensuellement comprises (3 mensualités brutes et 3 mensualités brutes pour nettes).

En application des principes comptables généralement admis, le coût de cette indemnité doit être comptabilisé en charge pendant la période d'activité du salarié.

A partir de 2010, la SIMPAR comptabilise une provision pour faire face aux engagements correspondant à la valeur actuelle des droits acquis par les salariés relatifs à cette indemnité.

Cette provision résulte d'un calcul effectuée selon la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) qui prend en considération notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

III. 7 : **Revenus** :

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés et ayant donné lieu à la liquidation intégrale du prix en faveur de la SIMPAR et des cessions financées en partie par des crédits accordés par les organismes de financement habilités et dont l'accord de principe concernant la prise en charge partielle du financement par les organismes précités est formellement notifié.

Quant aux autres revenus, ils englobent les produits des participations ainsi que les loyers des immeubles de rapports et autres produits d'exploitation tels que les cotisations syndic et autres.

IV - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :**1. Notes sur le bilan :****1. 1. : Notes sur les Actifs :****1. 1. 1. Immobilisations incorporelles :**

Le soldede ce compte s'élève à **1.737,038** Dinars après déduction des amortissements pour **20.672,572** Dinars.

1. 1. 2. Immobilisations corporelles :

Le solde de ce compte s'élève à **1.608.212,656** Dinars et se détaille comme suit :

Désignations	2011			2010		
	Montants Bruts	Amortissements	Montants Nets	Montants Bruts	Amortissements	Montants Nets
-Terrains	458.874,902	-	458.874,902	458.874,902	-	458.874,902
-Bâtiments Administratifs	365.936,630	204.215,612	161.721,018	365.936,630	185.918,780	180.017,850
-Bâtiments de rapport	1.047.981,631	272.912,679	775.068,952	1.047.981,631	251.953,046	796.028,585
-Matériel de transport	285.178,286	107.426,097	177.752,189	272.133,286	145.006,940	127.126,346
-Installations générales, Agenc&Amén. des constructions	355.462,172	355.462,172	-	355.462,172	355.462,172	-
-Installations générales, Agenc.& Aménag. divers	82.435,769	74.952,586	7.483,183	83.098,241	76.929,348	6.168,893
-Equipement de	51.568,302	38.370,087	13.198,215	49.271,276	36.831,718	12.439,508
	33.568,874	19.454,677	14.114,197	36.636,227	22.062,877	14.573,350
	2.681.006,566	1.072.793,910	1.608.212,656	2.669.394,365	1.074.164,931	1.595.229,434

La variation positive de ce poste par rapport à l'exercice 2010 pour **12.983,222** Dinars est justifiée par les éléments suivants :

Désignations	2011
- Régularisation TVA déductible	+ 8.850
- Acquisition d'immobilisations	+ 9.266,143
- Annulation immobilisations mises en rebut	- 10.707,792
- Dotations aux amortissements 2011	- 84.271,771
- Annulations amortissements immobilisations	+ 10.707,792
- Acquisition Matériel de transport	+ 87.980,000
- Cession Matériel de transport	- 74.935,000
- Annulations amortis. Matériel de transport	+ 74.935,000
Variation nette	+ 12.983,222

1. 1. 3. : Immobilisations Financières :**1.1.3. A/ Titres de participations :**

Le solde de ce compte s'élève à **8.859.555,194** Dinars après réduction d'une provision pour dépréciation des titres de participations pour **463.680,504** Dinars.

L'écart positif de **932.926,697** Dinars entre les soldes au 31 Décembre 2011 et au 31 Décembre 2010 est justifié par:

Désignations	2011	2010
- Dotations aux provisions titres de participations	- 52.313,043	- 64.440,537
- Reprises sur provisions	+ 244,000	+ 11.444,714
- Ventes 208120 Actions BNA	- 1.315.942,760	-
- Acquisition Actions	+ 2.300.938,500	-
- Acquisition DA BNA	-	+ 3,000
- Réduction du capital IFRIKIA	-	- 239.804,708
Ecart net	+ 932.926,697	- 292.797,531

1.1.3. B/ Autres immobilisations financières :

Cette rubrique englobe les postes suivants :

Désignations	2011	2010
-Prêts au personnel	98.905,000	118.075,000
-Dépôts et cautionnements versés	550,000	550,000
TOTAL	99.455,000	118.625,000

L'écart négatif de **19.170,000** Dinars entre les soldes arrêtés au 31 Décembre 2011 et le 31 Décembre 2010 est justifié par :

Désignations	2011	2010
- Remboursement des prêts en 2011	- 50.950,000	- 41.200,000
- Ajustements prêts et autres créances au personnel	+ 5.780,000	+ 1.660,000
- Prêts accordés au personnel en 2011	+ 26.000,000	+ 10.000,000
Ecart net	- 19.170,000	- 29.540,000

1. 1. 4. : **Actifs courants** :1.1.4. A/ Stocks :

Les stocks détenus par la SIMPAR à la date d'arrêté des états financiers sont détaillés comme suit :

Désignations	2011			2010		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets	Montants bruts	Provisions	Montants nets
-Terrains à bâtir	9.799.256,913	105.769,314	9.693.487,599	9.389.989,861	105.769,314	9.284.220,547
-Travaux en cours	25.303.146,784	-	25.303.146,784	17.853.638,302	-	17.853.638,302
-Travaux terminés	11.368.614,311	681.834,876	10.686.779,435	12.834.155,311	681.834,876	12.152.320,435
TOTAL	46.471.018,008	787.604,190	45.683.413,818	40.077.783,474	787.604,190	39.290.179,284

1.1.4. B/ Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique englobe les comptes suivants :

Désignations	2011	2010
-Clients acquéreurs immeubles construits	1.960.502,500	661.274,500
-Clients effets à recevoir	533.188,322	404.614,922
-Provisions pour dépréciation compte clients	(127.302,322)	(127.302,322)
TOTAL	2.366.388,500	938.587,100

1.1.4. C/ Autres actifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignations	2011	2010
-Entrepreneurs Avances et acomptes versés sur commandes	349.948,160	572.643,326
-Fournisseurs avances et acomptes versés sur commandes	325,000	47.825,000
-Architectes avances et acomptes versés sur commandes	-	-
-Bureaux d'études avances et acomptes versés sur commandes	1.282,884	1.282,884
-Personnel avances et acomptes	32.445,081	26.297,787
-Retenue à la source	6.999,127	3.048,430
-Acomptes provisionnels	598.513,051	883.400,850
-Autres comptes débiteurs	390.993,358	295.226,561
-TVA à reporter	44.329,114	7.489,382
-Charges constatées d'avance	2.454.695,656	2.308.934,865
-Prêts et autres créances financières courants	32.560,000	38.340,000
TOTAL	3.912.091,431	4.184.489,085

1.1.4. D/ Placements et autres actifs financiers :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignations	2011	2010
-Actions	-	11.436,600
-Fonds gérés	2.383.498,000	2.460.000,000
-Provisions pour dépréciation des titres de placement	(3.470,000)	-
		(9.612,144)
TOTAL	2.380.028,000	2.461.824,456

1.1.4. E/ Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignations	2011	2010
-Chèques à l'encaissement	7.739,856	239,849
-BNA N.Hilton	325.674,184	-
-BNA Nabeul	27.091,180	12.022,893
-B.H. Kheireddine Pacha	522.746,939	64.388,640
-BNA Sousse	12,611	12,611
- BNA N.Hilton Soukra	152.619,943	188.525,707
-Caisse	300,000	300,000
TOTAL	1.036.184,713	265.489,700

Les comptes courants bancaires ont fait l'objet d'un rapprochement mensuel. Un inventaire physique de la caisse a été établi.

1. 2. : **Notes sur les capitaux propres et passifs** :1. 2. 1. : **Capitaux propres** :1.2.1 A/ Réserves : Cette rubrique se

détaille comme suit :

Désignations	2011	2010
-Réserve légale	400.000,000	350.000,000
-Réserves extraordinaires	10.463.324,000	8.723.324,000
-Réserves pour fonds social	543.424,020	471.412,313
TOTAL	11.406.748,020	9.544.736,313

La variation positive de cette rubrique par rapport à son solde au 31/12/2010 pour **1.862.011,707** Dinars s'explique par :

Désignations	2011	2010
- Affectation aux réserves extraordinaires	+ 1.740.000,000	+ 582.497,500
-Augmentation du capital pour incorporation des réserves Extraordinaires	-	- 500.000,000
- Variation du fonds social	+ 72.011,707	+ 76.556,512
- Affectation à la réserve légale	+ 50.000,000	-
Ecart net	+ 1.862.011,707	+ 159.054,012

1.2.1. B/ Autres capitaux propres :

Le solde de cette rubrique ainsi que la variation qu'elle a enregistrée sont détaillés comme suit :

Désignations	Montants au 31 Décembre		Ecart
	2011	2010	
-Primes d'émission	3.000.000,000	3.000.000,000 D	-
-Réserves pour réinvestissements exonérés	2.220.000,000	2.460.000,000 D	(240.000,000) D
-Autres compléments d'apports	41.070,547	30.546,673 D	10.523,874 D
TOTAL	5.261.070,547	5.490.546,673 D	(229.476,126 D)

1. 2. 2. : **Passifs :**1.2.2. A/ Emprunts :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignations	2011	2010
-Emprunts non assortis de sûretés sur principal	-	18.000,000
-Emprunts non assortis de sûretés sur intérêts	-	124,155
-Emprunts assortis de sûretés sur principal	15.617.494,000	11.050.380,000
-Emprunts assortis de sûretés sur intérêts	936.447,834	1.166.589,849
-Cautionnements reçus	26.677,700	26.677,700
-Dépôts reçus pour lotissement	320.826,706	311.837,290
-Dépôts reçus pour enregistrement	445.842,947	460.522,586
-Dépôts reçus pour rédaction d'actes	10.170,000	9.240,000
-Dépôts reçu pour syndics	35.417,102	38.335,849
TOTAL	17.392.876,289	13.081.707,429

1.2.2. B/ Provisions :

Le montant des provisions pour retraites au 31 Décembre 2011 s'élève à **214.049,718** Dinars et des provisions pour réparation et maintenance pour **679.497,361** Dinars contre **609.594,321** Dinars au 31 Décembre 2010. Cette variation s'explique comme suit :

Désignations	2011	2010
-Dotations de l'exercice	+ 84.544,413	+ 80.235,277
-Charges couvertes par des provisions	- 14.659,373	- 1.917,070
Ecart	+ 69.885,040	+ 78.318,207

1.2.2. C/ Fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Désignations	2011	2010
-Entrepreneurs	1.520.355,046	763.934,014
-Fournisseurs	384.067,229	323.467,120
-Architectes	62.535,382	47.881,900
-Bureaux d'études	64.984,450	58.343,520
-Entrepreneurs retenue de garantie	2.101.037,214	1.851.794,190
-Fournisseurs factures non parvenues	418.825,193	451.383,829
-Fournisseurs effets à payer	58.358,386	272.161,939
TOTAL	4.610.162,900	3.768.966,512

1.2.2. D/ Autres passifs courants : Le solde de cette rubrique

est détaillé comme suit :

Désignations	2011	2010
-Clients avances et acomptes reçus sur commandes	1.875.271,813	1.877.111, 313
-Personnel charges à payer	427.845,544	445.543,691
-Etat impôts et taxes retenues à la source	30.824,871	20.809,117
-Impôts sur les revenus retenus à la source	28.635,045	31.462,490
-TVA à payer	-	-
-Associés comptes courants	-	-
-Etat charges à payer	23.954,880	25.598,486
-Associés dividendes à payer	16.173,000	14.399,650
-Groupe	435.189,030	420.092,175
-CNSS	65.988,229	60.662,968
-Régime complémentaire CNSS	8.989,741	7.696,394
-Assurance groupe	5.813,641	6.279,725
-CNRPS	-	728,698
-Organismes sociaux charges à payer	95.609,855	87.146,361
-Autres comptes créditeurs	90.121,038	86.814,949
-Etat impôts sur les bénéficiaires	820.264,500	665.014,500
-Produits constatés d'avance	9.730,000	13.376,735
-Emprunts à moins d'un an non assortis de sûretés sur principal	18.000,000	616.000,000
-Emprunts à moins d'un an non assortis de sûretés sur intérêts	124,155	22.625,985
-Emprunts à moins d'un an assortis de sûretés sur principal	8.132.886,000	5.884.040,000
-Emprunts à moins d'un an assortis de sûretés sur intérêts	1.505.496,306 (8.691,391)	1.107.367,204 14.947,197
-Associés opérations faites en commun		-
-Concours bancaires courants		
TOTAL	13.582.226,257	11.407.717,638

1.2.2. E/ Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de ce compte représente le solde créditeur BNA Avenue de Paris au 31 Décembre 2011 pour **192.488,817** Dinars.

Ce compte bancaire a fait l'objet d'un rapprochement mensuel.

2 - Notes sur l'Etat de Résultat :

2.1. Produits d'Exploitation :

2.1. A/ Revenus :

Le chiffre d'affaires réalisé par la SIMPAR au cours de l'exercice 2011 s'élève à **16.908.882,950** Dinars et provient en totalité de la vente de logements et commerces des projets achevés.

2.1. B/ Produits des participations :

Les produits des participations de l'exercice 2011 s'élèvent à **963.102,603** Dinars.

2.1. C/ Autres produits d'exploitation :

Ces produits sont détaillés comme suit :

Désignations	2011	2010
-Loyers magasins et bureaux	41.903,742	41.799,140
-Cotisations syndics	36.650,000	43.430,000
-Vente dossiers appel d'offres	8.280,000	3.010,000
-Frais de dossiers	6.399,700	10.066,000
Total	93.233,442	98.305,140

2.2. Charges d'Exploitation :**2.2. A/ Variations des stocks, des produits finis et des encours :**

Ce poste est ventilé comme suit :

Désignations	2011	2010
-Variations des stocks de terrains	(409.267,052)	1.404.685,742
-Variations des stocks travaux en cours	(7.449.508,482)	(1.747.566,773)
-Variations des stocks travaux terminés	1.465.541,000	(4.619.592,000)
<u>Variation nette</u>	(6.393.234,534)	(4.962.473,031)

2.2. B/ Achats stockés terrains :

Les achats terrains au cours de l'exercice 2011 s'élèvent à **860.851,550** Dinars représentant le prix d'un lot de terrain AFH aux jardins d'El Menzah.

2.2. C/ Achats d'études et de prestations de services :

Ce compte dont le solde s'élève au 31 Décembre 2011 à **648.072,647** Dinars englobe l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matière d'études techniques, architecturales et pilotage des projets de promotion immobilière.

2.2. D/ Achats de matériel, équipements et travaux :

Ce compte dont le solde au 31 Décembre 2011 s'élève à **15.518.202,944** Dinars englobe l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de l'exercice pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

2.2. E/ Charges de personnel : Ce compte est détaillé

comme suit :

Désignations	2011	2010
-Appointements et compléments d'appointements	923.649,054	941.648,271
-Charges sociales légales	245.474,249	211.911,363
<u>TOTAL</u>	1.169.123,303	1.153.559,634

2.2. F/ Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations de l'exercice 2011 sont détaillées comme suit :

Désignations	2011	2010
-Dotations aux amortissements des immobilisations	85.561,793	76.454,158
-Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	52.313,043	66.318,537
-Dotations aux provisions pour réparation et maintenance	91.122,691	80.235,277
-Reprises sur provisions pour dépréciation des éléments financiers	(1.472,000)	(24.335,768)
<u>TOTAL</u>	227.525,527	198.672,204

2.2. G/ Autres charges d'exploitation :

Ces charges dont le montant s'élève à **636.572,581** Dinars au 31 Décembre 2011 sont détaillées comme suit :

Désignations	2011	2010
-Achats non stockés de matières et fournitures	97.802,544	93.589,402
-Services extérieurs	48.042,117	56.204,692
-Entretiens et réparations des immeubles construits	14.659,373	3.576,595
-Autres services extérieurs	296.358,989	298.145,761
-Charges diverses ordinaires	10.000,722	10.389,238
-Jetons de présence	55.000,000	55.000,000
-Impôts, taxes et versements assimilés	62.397,549	65.617,176
-Droits d'enregistrement et de timbres achats stockés	66.970,660	258.439,650
-Reprises sur provisions pour risques et charges	(14.659,373)	(1.917,070)
TOTAL	636.572,581	839.045,444

2.3. Résultat d'Exploitation :

2.3. A/ Charges financières nettes : Ces

charges sont détaillées comme suit :

Désignations	2011	2010
- Charges financières	52.237,406	100.365,671
- Charges financières des projets	1.450.754,229	1.184.188,254
- Produits financiers (autres que les produits de placements)	(951,256)	(4.076,260)
TOTAL	1.502.040,379	1.280.477,665

2.3. B/ Autres gains ordinaires :

Ce compte est détaillé comme suit :

Désignations	Montant
- Produits nets sur cessions immobilisations	35.131,000
- Autres produits divers	2.000,194
- Produits sur restitution terrain EHC12 de L'AFH	130.961,650
- Plus voulue sur cessions actions BNA	1.306.769,840
TOTAL	1.474.862,684

3 - Notes sur l'état des flux de trésorerie :

3.1 - Ajustements pour amortissements et provisions :

Ces ajustements pour **212.866,154** Dinars sont détaillés comme suit :

Désignations	2011	2010
-Provisions pour dépréciations des éléments financiers	52.313,043	66.318,537
-Provisions pour réparations et maintenance	91.122,691	80.235,277
-Dotations aux amortissements de l'exercice 2011	85.561,793	76.454,158
-Reprises sur provisions des éléments financiers	228.997,527	223.007,972
-Reprises sur provisions pour risques	(1.472,000)	(24.335,768)
TOTAL	212.866,154	196.755,134

3.2 - Variation des autres actifs :

La rubrique "autres actifs" affiche une variation négative de **349.642,110** Dinars. Cette variation provient de:

	2011	2010	Variations
-Autres actifs courants :	3.912.091,431	4.184.489,085	(272.397,654)
- Placements et autres actifs financiers	2.380.028,000	2.461.824,456	(81.796,456)
*Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placements			(1.228,000)
*Provisions pour dépréciation des titres de placements			
*Ajustements prêts et autres créances financières courantes	32.560,000	38.340,000	5.780,000
Variation des autres actifs			(349.642,110)

3.3 - Variation Fournisseurs et autres dettes :

La rubrique "Fournisseurs et autres dettes" affiche une variation positive de **984.261,242** Dinars. Cette variation provient de :

Désignations	2011	2010	Variations
- Fournisseurs et comptes rattachés	4.610.162,900	3.768.966,512	841.196,388
- Autres passifs courants	13.582.226,257	11.407.717,638	2.174.508,619
- Ajustements emprunts à moins d'un an	9.656.506,461	7.630.033,189	(2.026.473,272)
- Ajustements paiement dividendes 2010 (1.125.000,000 R 1.121.189,500)			(3.810,500)
			985.421,235

3.4 - Plus ou moins-values de cession :

Désignations	2011	2010
- Encaissements sur cessions immobilisations	+ 35.131,000	+ 38.560,000
- Cessions immobilisations corporelles	- 85.642,792	- 87.970,560
- Annulations amortissements	+ 85.642,792	+ 86.433,060
	+ 35.131,000	+ 37.022,500

3.5 - Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations :

Désignations	2011	2010
- Acquisition immobilisations incorporelles	-	+ 3.171,958
- Acquisition immobilisations	+ 97.246,143	+ 138.176,366
- Régularisation TVA	12,053	- 24,118
	+ 97.258,196	+ 141.324,206

3.6 - Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières :

Désignations	2011	2010
- Prêts accordés au personnel	26.000,000	10.000,000
- Réduction du capital IFRIKIA	-	3,000
- Acquisitions actions	2.300.938,500	
	2.326.938,500	10.003,000

3.7 - Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières :

Désignations	2011	2010
- Remboursement des prêts au personnel	50.950,000	41.200,000
- Liquidations IFRIKIA	-	239.804,708
- Ventes actions	1.315.942,760	
	1.366.892,760	281.004,708

3.8 - Encaissements provenant des emprunts :

Désignations	2011	2010
-Emprunts: Principal	12.700.000,000	11.000.000,000
-Prise en charge intérêts	1.701.514,442	1.993.773,772
-Dépôts reçus pour lotissement	8.989,416	-
-Dépôts reçus pour enregistrement	-	-
-Cautionnements reçus	-	759,000
-Dépôts reçus pour rédaction d'actes	930,000	-
	14.411.433,858	12.994.532,772

3.9 - Remboursement d'emprunts :

Désignations	2011	2010
-Emprunts: Règlement principal divers crédits	6.500.040,000	9.563.822,000
Règlement intérêts	1.556.153,340	1.366.305,903
-Dépôts reçus pour rédaction d'actes	-	2.550,000
-Dépôts reçus pour enregistrement	14.679,639	27.584,331
-Dépôts reçus pour syndics	2.918,747	4.008,180
-Dépôts reçus pour lotissement	-	10.841,455
	8.073.791,726	10.975.111,869

3.10 - Fonds social :

- 2010	-	471.412,313	
- 2011	+	543.424,020	
	+	72.011,707	
Réajustements répartition de bénéfice			- 100.000,000
			- 27.988,293

3.11 R Autres compléments d'apports :

- 2010	-	30.546,673
- 2011	+	41.070,547
	+	10.523,874

4 - Informations sur les parties liées :

Les opérations réalisées entre la SIMPAR et les autres Sociétés du groupe concernent :

* Les dividendes encaissés au titre des participations de la SIMPAR dans ces Sociétés et les dividendes payés au titre de leur participation dans le capital de la SIMPAR, détaillés comme suit :

Sociétés	Dividendes encaissés	Dividendes payés
ESSOUKNA	586.143,880	17,250
SIVIA	48.939,000	17,250
SOGEST	56.032,500	17,250
EL MADINA	12.143,000	-
ZIED	-	132.489,750

* Réalisation par la SOGEST pour le compte de la SIMPAR des études de structure, VRD et pilotage des projets de promotion immobilière sur la base des taux fixés par le décret 78 -79 pour les études et à des taux de concurrence normale pour le pilotage.

* Réalisation en commun avec la SIVIA et à parts égales d'un projet de promotion immobilière à Dar Fadhal.

La quote-part du chiffre d'affaires revenant à chacune des deux sociétés en 2011 sur ce

projet est de **67.000,000** Dinars.

* Réalisation en groupement avec ESSOUKNA, SIVIA, ELMADINA et Immobilière des Cèllets, à parts égales, de deux projets de promotion immobilière.

La quote-part du chiffre d'affaires revenant à chacune des cinq Sociétés en 2011 au titre d'ELBOUSTEN II est de **1.488.506,000** Dinars.

* Les dépenses engagées par chacune des cinq Sociétés en 2011 pour la réalisation de la 3^{ème} Tranche ELBOUSTEN s'élèvent à **456.099,299** Dinars.

* Démarrage des études architecturales et technique du projet CHOUTRANA I à réaliser en groupement avec la société EL MADINA. Les dépenses engagées par la SIMPAR en 2011 au titre de ce projet d'élèvent à **2.66.947,800** Dinars.

* Mise à la disposition de la SIP-SICAR d'un fonds géré (VI) pour 500.000 Dinars dont les conditions de fonctionnement ont été établies selon les pratiques du marché.
Les produits nets perçus par la SIMPAR en 2011 au titre des fonds gérés I-II-III-IV et V s'élèvent à **64.621,662** Dinars et ceux perçus par la SIP-SICAR à **46.904,722** Dinars.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2011

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, de la Société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS, arrêtés au 31 Décembre 2011 comprenant le bilan ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2011 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **65 947 066 D**, un résultat bénéficiaire net de **4 515 324 D** et un flux d'exploitation négatif de **1 792 913 D**, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementation en vigueur et aux clauses statutaires de la société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS, Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne relatif à

l'établissement et la présentation sincère des états financiers tel qu'il est en vigueur dans la société afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS, arrêtée au 31 Décembre 2011 ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre avis susmentionné ci-dessus nous attirons votre attention que le pourcentage de détention de la BNA dans le capital de la société IMMOBILIERE ET PARTICIPATIONS est de 30,3%. Cette dernière détient à son tour 0,3% du capital de la BNA.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 de la loi n°2001-117 complétant le code des sociétés commerciales.

Vérifications et informations spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport de gestion et dans les documents mis à la disposition des associés, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

En outre, conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret N°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières, émises par la Société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAR) à la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

TUNIS, le 19 Mars 2012

Moncef BOUSSANOUGA-ZAMMOURI
Managing Partner
F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Raouf MENJOUR
GSAudit&Advisory

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur correcte traduction, infine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informé des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- 1- Placement auprès de la SIP-SICAR d'un fonds géré de 500.000 Dinars à titre de réinvestissement exonéré 2010 (Conseil d'Administration du 18 Mars 2011).
- 2- Cession à la BVMT de 208 120 actions BNA dans le cadre de la mise en conformité des participations de la SIMPAR aux dispositions de l'article 466 de la loi 2001-117 (Conseil d'Administration du 18 Octobre 2011) avec une plus value réalisée de 1.306.770 Dinars.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas identifiés d'autres conventions conclues en 2011 et qui entrent dans le champ d'application de ces articles.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 :

- 1- Réalisation, en groupement avec la SIVIA à hauteur de 50 % pour chaque société du projet immobilier les Orangers IV. Le chiffre d'affaires revenant à la SIMPAR au titre de l'exercice 2011 de ce projet est de 67.000,000 Dinars, soit la moitié du chiffre d'affaires global.
- 2- Réalisation en groupement avec les Sociétés ESSOUKNA-SIVIA-ELMADINA et l'Immobilière des Œillets du projet EL BOUSTEN II. Le chiffre d'affaires revenant à la SIMPAR au titre de l'exercice 2011 de ce projet s'élève à 1.488.506,000 Dinars, soit le cinquième du chiffre d'affaires global.
- 3- Démarrage de la réalisation en groupement avec les Sociétés ESSOUKNA- SIVIA-ELMADINA et l'Immobilière des Œillets à parts égales du projet EL BOUSTEN III.
- 4- La convention de fonds à capital risque n°1 signée avec la SIP-SICAR en 2005 a continué à produire ses effets en 2011. Les montants débloqués dans le cadre de cette convention totalisent 2.000.000 Dinars au 31 Décembre 2011. Outre l'économie d'impôt au titre de cette convention (600.000

Dinars), la SIMPAR a encaissé en 2011 de produits pour 52.709,142 Dinars et a rémunéré la SIP - SICAR pour 39.667,795 Dinars TTC.

- 5- La convention de fonds à capital risque n°2 signée avec la SIP-SICAR en 2010 a commencée à produire ses effets au cours de l'exercice 2011. Le montant débloqué dans le cadre de cette convention totalise 960.000 Dinars permettant à la SIMPAR de bénéficier d'une économie d'impôt de 288.000 Dinars, de réaliser en 2011 des produits pour 11.912,520 Dinars et de rémunérer la SIP-SICAR pour 7.236,927 Dinars TTC (relatifs aux fonds débloqués au 31/12/2010 à hauteur de 460.000 Dinars).

C. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Les émoluments de l'ancien **Président Directeur Général**, qui a exercé ses fonctions jusqu'au 27 Juin 2011, sont définis par décision du Conseil d'Administration du 9 Décembre 2005 qui lui a reconduit ceux dont bénéficiait son prédécesseur. Ces émoluments découlent des différentes décisions du Conseil d'Administration qui régissent la rémunération du Président Directeur Général et le régime de rémunération au sein de la SIMPAR, notamment celles du 19 Octobre 1978, du 19 Novembre 1980, du 6 Mars 1984, du 22 Mai 1990 et du 15 Décembre 2004.

Les émoluments de l'actuel **Président Directeur Général** qui exerce ses fonctions depuis le 27 Juin 2011 ont été fixés par le Conseil d'Administration du même jour qui lui a reconduit le salaire et avantages de son prédécesseur.

Ces émoluments englobent, outre le salaire et primes, des avantages en nature liés à la fonction (eau, électricité, gaz, téléphone et voiture de fonction avec charges connexes).

- Les émoluments du **Directeur Général Adjoint** qui a exercé ses fonctions jusqu'au 27 Juin 2011 sont définis par décision du Conseil d'Administration du 15 Septembre 1989 et les différentes décisions du Conseil d'Administration ci-dessus mentionnées et relatives au régime de rémunération au sein de la SIMPAR.

Ces émoluments englobent, outre le salaire et primes, des avantages en nature liés à la fonction (eau, électricité, gaz, téléphone et voiture de fonction avec charges connexes).

Les obligations et engagements de la SIMPAR envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31/12/2011, se présentent comme suit :

Ancien PDG		Passif au 31/12/11 Brut	Actuel PDG ancien DGA		Passif au 31/12/11 Brut
Charges de l'exercice			Charges de l'exercice		
Montants Bruts	Montants Nets		Montants Bruts	Montants Nets	
133.390,885 D (régime CNRPS solde de tout compte inclus)	92.236,644 D	Néant	136.899,453 D	59.813,123 D	3.281,444 D

Les avantages postérieurs à l'emploi du Président Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, comprennent, comme pour l'ensemble du personnel de la SIMPAR, une obligation relative à l'indemnité de départ à la retraite correspondant à six mois de salaires et une assurance groupe postérieure à l'emploi.

Par ailleurs, le Président Directeur Général, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la SIP-SICAR (fonction assurée par l'ancien PDG jusqu'au 15 Septembre 2011 et par l'actuel PDG à partir de cette date) et l'ancien Directeur Général Adjoint, en sa qualité d'Administrateur délégué de cette même société, jusqu'au 15 Septembre 2011, ont perçu en 2011 une indemnité de représentation détaillée comme suit :

Ancien PDG		Actuel PDG ancien DGA	
Indemnité annuelle de représentation		Indemnité annuelle de représentation	
Montants Bruts	Montants Nets	Montants Bruts	Montants Nets
8.273,231 D (régime CNRPS)	5.667,166 D	8.722,846 D (régime CNSS)	5.164,950 D

En outre, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 15 Avril 1988, le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint ont perçu en 2011 des jetons de présence, servis par quelques sociétés du groupe BNA au titre de la représentation de la SIMPAR au sein de leur Conseil d'Administration dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale de chaque société.

Ces jetons ont atteint en 2011 le montant de 27.666 Dinars nets pour l'ancien Président Directeur Général pour Huit Sociétés et 14.200 Dinars nets pour l'ancien Directeur Général Adjoint pour Cinq Sociétés.

L'ancien Président Directeur Général et l'ancien Directeur Général Adjoint de la SIMPAR, en leur qualité respectivement de Président et de membre du Comité Permanent d'Audit de la Société ESSOUKNA, institué conformément à la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, ont perçu chacun en 2011 une indemnité annuelle de 2.000 Dinars nets, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ESSOUKNA en date du 26 Mai 2011.

- **Les membres du Conseil d'Administration** de la SIMPAR ont perçu des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 Juin 2011. Ces jetons de présence totalisent pour l'ensemble des membres un montant brut de 55.000 Dinars soit un montant net de 44.000 Dinars.
- **Le Comité Permanent d'Audit** de la SIMPAR institué conformément à la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005 est composé de Quatre Administrateurs parmi lesquels ne figure ni le Président Directeur Général ni le Directeur Général Adjoint de la SIMPAR. Les membres dudit comité ont bénéficié d'une indemnité annuelle globale de 10.000 Dinars bruts soit 8.000 Dinars nets pour la totalité des quatre membres et ce selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SIMPAR du 27 Juin 2011.

Par ailleurs, et en dehors des conventions précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

TUNIS, le 19 Mars 2012

Moncef BOUSSANOUGA-ZAMMOURI
Managing Partner
F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Raouf MENJOUR
GSAudit&Advisory

SICAV L'INVESTISSEUR
SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31/03/2012

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 MARS 2012

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration réuni le 23 avril 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons examiné les états financiers trimestriels de la société «**SICAV L'INVESTISSEUR**», pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2012.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers:

Nous avons audité les états financiers trimestriels de la société «**SICAV L'INVESTISSEUR**», pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2012, tels qu'annexés au présent rapport, et faisant apparaître un total net bilan de **1 631 099 DT**, un actif net de **1 617 618 DT** et un résultat bénéficiaire trimestriel de **48 622 DT**. L'établissement des états financiers sincères conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur relève de la responsabilité du conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes:

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les états financiers :

A notre avis, les états financiers trimestriels de la société «**SICAV L'INVESTISSEUR**», pour la période allant du premier janvier au 31 mars 2012, tels qu'annexés au présent rapport, sont sincères et réguliers et donnent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière à cette date, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Vérifications et informations spécifiques :

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117, portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par les textes subséquents, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles appliquées en la matière, nous n'avons pas relevé des insuffisances qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne de la société.

Tunis, le 25 Avril 2012

Le Commissaire aux Comptes
Salah DHIBI

BILAN
Arrêté au 31/03/2012
(en dinars tunisiens)

Actif	NOTE	31/03/2012	31/03/2011	31/12/2011
Portefeuille-titres	AC 1	1 181 203	1 136 906	1 142 546
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		988 131	874 756	929 069
Obligation et valeurs assimilées		193 072	262 150	213 477
Autres valeurs		-	-	-
Placements monétaires disponibilités	AC 2	449 896	362 842	441 602
Placements monétaires		384 566	359 800	381 532
Disponibilités		65 330	3 042	60 070
TOTAL ACTIF		1 631 099	1 499 748	1 584 148
PASSIF		13 481	11 848	13 061
Opérateurs Créditeurs	PA 1	13 481	11 848	13 061
TOTAL PASSIF		13 481	11 848	13 061
ACTIF NET		1 617 618	1 487 900	1 571 087
Capital	CP 1	1 587 612	1 458 613	1 542 254
Sommes Distribuables	CP2	30 006	29 287	28 833
Sommes distribuables des exercices antérieurs		28 795	27 359	13
Sommes distribuables de l'exercice		1 211	1 928	28 820
ACTIF NET		1 617 618	1 487 900	1 571 087
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		1 631 099	1 499 748	1 584 148

ETAT DE RESULTAT
Arrêté au 31/03/2012
(en dinars tunisiens)

	NOTE	Période du 01/01 au 31/03/12	Période du 01/01 au 31/03/11	Période du 01/01 au 31/12/11
Revenus du portefeuille – titres	PR 1	2 122	2 848	32 339
Dividendes		-	-	22 222
Revenus des obligations et valeurs assimilées		2 122	2 848	10 117
Revenus des placements monétaires	PR 2	3 034	2 754	11 607
Total des revenus des placements		5 156	5 602	43 946
Charges de gestion des placements	CH 1	-3 945	-3 673	-14 963
Revenu net des placements		1 211	1 929	28 983
Autres produits		-	-	-
Autres charges		-	-	-
Résultat d'exploitation		1 211	1 929	28 983
Régularisation du résultat d'exploitation	PR 3	-	-	-163
Sommes distribuables de l'exercice		1 211	1 929	28 820
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-	-	163
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles/ titres		47 163	-81 211	1 051
Plus ou moins valeurs réalisées /cession des titres		256	-	7 882
Frais de négociation		-8	-3	-73
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		48 622	-79 285	37 843

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Arrêté au 31/03/2012
(en dinars tunisiens)

	Période du 01/01 au 31/03/12	Période du 01/01 au 31/03/11	Période du 01/01 au 31/12/11
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	48 622	-79 285	37 843
Résultat d'exploitation	1 211	1 929	28 983
Variation des plus (ou moins) values potentielles / titres	47 163	-81 211	1 051
Plus ou moins values réalisées / cession des titres	256	-	7 882
Frais de négociation	-8	-3	-73
Distribution de dividendes	-	-	-27 346
Transactions sur le capital	-2 091	152	-6 445
a- Souscriptions		152	8 310
Capital		200	11 400
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		-48	-3 158
Régularisation des sommes distribuables		-	68
b- Rachats	-2 091		-14 755
Capital	-2 600		-19 200
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	547		4 676
Régularisation des sommes distribuables	-38		-231
Variation de l'actif net	46 531	-79 134	4 053
Actif net			
en début de période	1 571 087	1 567 034	1 567 034
en fin de période	1 617 618	1 487 900	1 571 087
Nombre d'actions			
en début de période	19 652	19 730	19 730
en fin de période	19 626	19 732	19 652
VALEUR LIQUIDATIVE	82,422	75,405	79 ,945
Taux de rendement de la période	3,09%	-5,06%	2,4%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
PERIODE CLOSE LE 31 MARS 2012
(en dinars Tunisiens)

NOTE 1 : CREATION DE LA SOCIETE

La société « **SICAV L'Investisseur** » est une société anonyme à capital variable créée le 14/01/1994 pour gérer un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe et variable. Elle est autorisée à exercer par visa du C.M.F. N° 94-117 du 28/03/1994.

NOTE 2 : OBJET

L'activité de la société a pour objet, tel que précisé dans l'article 3 de ses statuts, la gestion du portefeuille de valeurs mobilières. Elle cherche à contribuer à la mobilisation de l'épargne, au développement du marché financier et à la promotion des investissements.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 mars 2012, sont établis conformément aux préconisations du système comptable des entreprises et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 22 janvier 1999.

Les éléments inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évolution des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3-1 : Prise en compte du portefeuille actions

Les acquisitions d'actions et de valeurs assimilées sont enregistrées en comptabilité au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de cet achat sont imputés en capital.

En principe, les ventes d'actions sont comptabilisées pour leur coût moyen pondéré d'entrée en faisant la distinction entre les actions anciennes et les nouvelles tant qu'elles ne sont pas alignées.

Les plus ou moins-values sont comptabilisées parmi les capitaux propres en tant que plus ou moins-values sur cession.

3-2 : Prise en compte des droits rattachés aux actions

Les droits liés aux actions (D.A. et D.P.S.) sont enregistrés séparément dès leur détachement. Ces droits sont comptabilisés à leur valeur théorique puis valorisés sur la base des cours du marché la plus probable. Ils constituent un élément des coûts d'entrée des nouvelles actions à obtenir par l'exercice éventuel de ces droits.

En cas de cession, leur sortie est enregistrée au coût moyen pondéré des entrées.

3-3 : Prise en compte des titres de créances et des revenus y afférents

Les obligations et les titres des créances négociables ainsi que les placements monétaires sont enregistrés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur ces titres de créances et assimilés sont pris en compte en résultat dès qu'ils sont courus. Les échéances sont imputées au débit des comptes des intérêts courus au jour et au crédit des revenus d'obligations et assimilés.

3-4 : Différences et variations d'estimation du portefeuille

Les comptes « Différences d'estimation » et « Variations d'évaluation » permettent d'enregistrer, à la date des arrêtés des comptes, la différence entre la valeur comptable et la valeur réévaluée du Portefeuille des titres considérés comme valeur actuelle des stocks de valeurs mobilières. En principe, les cours de réévaluation sont :

- Pour les valeurs cotées durant les dernières séances boursières précédant la date d'évaluation, le cours boursier moyen pondéré ;
- Pour les valeurs qui n'ont pas été cotées durant les dernières séances boursières, la réévaluation est faite sur la base du dernier cours boursier ajusté pour tenir compte de tout événement de nature à agir sur le cours de cette valeur et/ou le cas échéant de la valeur mathématique ou intrinsèque des actions possédées ;
- Pour les obligations, l'évaluation tient compte aussi bien du capital que des intérêts courus. L'évaluation du principal est faite sur la base d'un coût moyen pondéré ou d'un cours ajusté pour les obligations n'ayant pas enregistrées des transactions le jour d'arrêt. Ces différences d'estimation ne sont pas lissées sur la période de détention ;

- Pour les OPCVM, la valeur à retenir postérieurement à l'acquisition est calculée sur la base de leur valeur liquidative la plus récente (en principe, du jour de l'arrêté comptable).

3-5 : Etablissement dépositaire

Ce compte enregistre les mouvements en numéraires reçus par le dépositaire qui, par convention se charge à la fois de la gestion des titres possédés par la SICAV et d'autre part, centralise pour le compte de cette dernière et suit l'exécution des opérations d'achats et de ventes de valeurs mobilières.

3-6 : Les frais de gestion

Les frais de gestion sont à attribuer au dépositaire, au réseau des agences et au gestionnaire suivant un contrat forfaitaire respectivement à raison de 0,1%,0,1%,0,8% T.T.C. de l'actif net de la SICAV, calculé quotidiennement, et ce, à partir du 01/11/2002. Ces frais sont les seuls frais de gestion supportés par la SICAV.

3-7 : Valeur liquidative

La valeur liquidative est obtenue par l'actualisation des éléments d'actif au cours du jour comme si le marché était parfait et que les différents cours ne changeraient pas en fonction des quantités offertes et des intentions de vente.

NOTES SUR LES ETATS FINANCIERS :

N1- NOTES LIEES AU BILAN

ACTIF

AC 1- Portefeuille-titres

Actions, valeurs assimilées et droits rattachés

Actions	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
Actions et droits rattachés	831 473	848 163	819 572
Différence d'estimation sur actions	96 253	-32 936	49 615
Actions sicav	59 627	58 985	59 627
Différence d'estimation sur actions sicav	778	544	255
Total	988 131	874 756	929 069

Obligations

Obligations	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
Obligations	186 660	253 892	207 222
Intérêts courus	6 412	8 260	6 257
DE/Obligations	-	-2	-2
Total	193 072	262 150	213 477

AC 2- Placements monétaires et disponibilités

Placements monétaires

BTCT	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
BTCT	390 000	365 000	390 000
BTCT, intérêts précomptés	-14 409	-11 630	-14 409
Intérêts courus	8 975	6 430	5 941
Total	384 566	359 800	381 532

Disponibilités

Liquidités	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
Avoirs en Banque	65 330	3 042	60 070
Total	65 330	3 042	60 070

PASSIF**PA 1- Opérateurs Crédeurs**

PASSIFS	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
Gestionnaire	2 486	2 403	2 461
Commission réseau	10 487	8 964	10 093
commissions dépositaire	508	481	507
Total	13 481	11 848	13 061

CAPITAL**CP 1- Capital**

SITUATION NETTE	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
capital social	1 965 200	1 973 000	1 973 000
Souscriptions	-	200	11 400
Rachats	-2 600	-	-19 200
Frais de négociation	-8	-3	-73
VDE/ actions	96 253	-32 936	49 614
VDE/ obligations		-2	-2
VDE/ OPCVM	778	544	255
Plus value/ actions	256		7 621
Plus value/ OPCVM			261
+/- val/report OPCVM	-255	-70	-70
+/- val/report actions	-49 615	-48 748	-48 748
+/- val/report obligation	2	2	2
Sous total	2 010 011	1 891 986	1 974 060
Report à nouveau			13
Résultat de l'exercice en instance	28 795	27 359	
Résultats non distribuables	-422 946	-433 325	-433 325
Régularisation SND (souscription)	-	-51	-3 158
Régularisation SND (rachats)	547		4 676
Régularisation RAN (souscription)			1
Régularisation RIA (souscription)		3	
Total	-393 604	-406 014	-431 793
Total classe 1	1 616 407	1 485 972	1 542 267
Somme distribuable des exercices antérieurs	-28 795	-27 359	-13
Capital	1 587 612	1 458 613	1 542 254

CP2- Sommes Distribuables**Sommes distribuables des exercices antérieurs**

Sommes distribuables de l'exercice	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
RAN sur arrondis de coupons	28 795	27 359	13
Total	28 795	27 359	13

Sommes distribuables de l'exercice

Sommes distribuables de l'exercice	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
Sommes distribuables Résultat	1 211	1 928	28 820
Total	1 211	1 928	28 820

Total Actif net	1 617 618	1 487 900	1 571 087
capital	1 587 612	1 458 613	1 542 254
sommes distribuables	30 006	29 287	28 833

N2-Notes liées au compte de résultat**PR 1- Revenus du portefeuille – titres****Dividendes**

Dividendes	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
Revenus actions, valeurs assimilées et droits rattachés	-	-	20 700
Revenus OPCVM	-	-	1 522
Dividendes	-	-	22 222

Revenus des obligations et valeurs assimilées

Revenus des obligations et valeurs assimilées	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
Revenus des obligations et valeurs assimilées (Potentiel)	6 412	8 260	6 257
Revenus des obligations et valeurs assimilées (Report)	-6 257	-7 899	-7 899
Revenus des obligations et valeurs assimilées (Réalisé)	1 967	2 487	11 759
Total	2 122	2 848	10 117

PR 2 Revenus des placements monétaires

Revenus des placements monétaires	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
Revenus bons de trésor (Potentiel)	8 975	6 430	5 941
Revenus bons de trésor (Report)	-5 941	-3 676	-3 676
Revenus bons de trésor (Réalisé)	-	-	9 303
Intérêts sur comptes de dépôts	-	-	39
Total	3 034	2 754	11 607

PR 3 Régularisation du résultat d'exploitation

Comptes de régularisation	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
Régularisation SD exercice en cours (souscription)			68
Régularisation SD exercice en cours (rachats)			-231
Total			-163

CH 1 Charges de gestion des placements

Charges	31-03-2012	31-03-2011	31-12-2011
Rémunération du Gestionnaire	3 157	2 939	11 971
Rémunération de réseau	394	367	1 496
Rémunération du dépositaire	394	367	1 496
Total	3 945	3 673	14 963

NOTE 3 / NOTE SUR LE PORTEFEUILLE TITRES

Le solde de ce poste s'élève au 31 mars 2012 à **1 181 203 DT** et se détaille comme suit :

PORTEFEUILLE TITRES	Nombre	Coût d'acquisition	Valeurs au 31-03-2012	% de l'actif net
Actions et droits rattachés		831 472,661	927 726,044	57,35%
ADWYA	1 300	3 697,802	9 968,400	0,62%
ARTES	1 000	11 390,000	10 307,000	0,64%
ASSAD	3 848	12 279,761	42 735,888	2,64%
ATB	5 000	26 785,051	28 920,000	1,79%
ATL	7 100	16 928,970	35 492,900	2,19%
BH	750	20 710,000	12 896,250	0,80%
BIAT	200	14 550,000	14 271,000	0,88%
BNA	750	10 455,000	8 367,750	0,52%
ATTIJARI BANK	1 542	28 719,100	25 786,866	1,59%
BT	9 500	87 706,660	105 193,500	6,50%
BTE(ADP)	1 150	35 200,000	34 511,500	2,13%
CARTHAGE CEMENT	5 724	10 670,400	21 224,592	1,31%
CIMENTS DE BIZERTE	800	5 713,200	6 336,000	0,39%
ALKIMIA	1 200	52 437,279	35 988,000	2,23%
ELECTROSTAR	1 000	8 000,000	6 383,000	0,39%
ENNAKL AUTOMOBILES	1 474	15 771,800	15 250,004	0,94%
ESSOUKNA	8 000	41 913,600	84 760,000	5,24%
MAGASIN GÉNÉRAL	100	13 100,000	17 223,600	1,06%
MODERN LEASING	464	3 944,000	4 138,880	0,26%
MONOPRIX	300	9 355,000	10 516,200	0,65%
POULINA GP HOLDING	1 404	7 735,000	10 973,664	0,68%
ASSURANCES SALIM	511	8 792,500	15 074,500	0,93%
SERVICOM	6 058	19 688,500	72 847,450	4,50%
SFBT	239	2 657,279	3 493,702	0,22%
SIPHAT	4 200	97 328,000	57 120,000	3,53%
SITS	6 272	16 483,625	23 231,488	1,44%
SOTRAPIL	2 500	72 069,732	43 790,000	2,71%
SPDIT-SICAF	5 000	33 392,000	39 485,000	2,44%
STAR	50	6 243,750	7 941,700	0,49%
STB	400	6 782,000	3 798,000	0,24%
TPR	9 462	36 941,279	62 222,112	3,85%
TUNIS RE	911	7 960,000	10 392,688	0,64%
TUNISAIR	30 255	86 009,204	47 016,270	2,91%
SFBT DA 2011 (5/61)	41	37,351	38,540	0,00%
TPR DA 5/37	37	24,818	29,600	0,00%
OPCVM		59 627,367	60 405,456	3,73%
L'EPARGNANT	584	59 627,367	60 405,456	3,73%
OBLIGATIONS		186 660,000	193 072,002	11,93%
AIL 2009-1	500	20 000,000	20 105,137	1,24%
BNA 2009 SUB	1 000	86 660,000	90 332,111	5,58%
HL F 2010/1	1 000	80 000,000	82 634,754	5,11%
TOTAL		1 077 760,028	1 181 203,502	73,02%

NOTE 4 / NOTE SUR LE CAPITAL

Les mouvements sur le capital au cours du premier trimestre 2012 se détaillent comme suit :

Capital au 31-12-2011

Montant	1 542 254
Nombre de titres	19 652
Nombre d'actionnaires	51

Souscriptions réalisées

Montant	
Nombre de titres émis	
Nombre d'actionnaires entrants	

Rachats effectués

Montant	<2 600>
Nombre de titres rachetés	26
Nombre d'actionnaires sortants	-

Autres mouvements

Variation des plus(ou moins) values potentielles sur titres	47 163
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	256
Frais de négociation	<8>
Régularisation des sommes non distribuables	547

Capital au 31-03-2012

Montant	1 587 612
Nombre de titres	19 626
Nombre d'actionnaires	51

NOTE 5 / Contrôle des ratios réglementaires

Référence article 29 § 2 & 3 du code des organismes de placements collectif

NIVEAU REGLEMENTAIRE		Réalisé	Observations
Ratio emploi en Valeurs mobilières	Min = 50% Max = 80%		
	Portefeuille / AN > 50%	73,02%	Conforme
Ratio de quasi liquidité	Min = 0% Max = 30%		
	Portefeuille / AN < 30%	23,77%	Conforme
Ratio de liquidité immédiate	Max = 20%	4,04%	Conforme
Ratio de liquidité générale	Min = 20% Max = 50%	27,81%	Conforme
Ratio OPCVM	Max = 5%	3,73%	Conforme
Ratio par émetteur	Max = 10%		Conforme
Capital minimum	Min = 1 000 000 DT Capital actuel = 1 587 574 DT		Conforme